RAQUETTES 2024

WEEK-END REVEILLON CHABLAIS
Alpes du Léman

Séjour randonnée en étoile en centre de vacances
4 jours / 3 nuits / 3,5 jours de marche

Une vallée, oubliée par les foules hivernales, que surveille l'impressionnant Roc d'Enfer (2243 m). Un cadre très alpin qui cache aussi des reliefs au profil doux, des villages d'alpage endormis sous la neige, et des sommets accessibles à raquettes.

Vous allez succomber au charme d'un massif qui a vu naitre les premières raquettes à neige sous l'impulsion de quelques passionnés, inventifs et astucieux comme savent l'être les montagnards du Chablais.

Bellevaux est aussi le village de Felix Meynet, écrivain de bande dessiné dont la notoriété à dépasser les limites du département (Fanfoué des Potnas, Double M, ...).

Nous avons choisi, au départ d'un hébergement familial, des randonnées variées et sauvages qui offrent des points de vue remarquables sur le Mont Blanc et le lac Léman, justifiant pleinement cette appellation des "Alpes du Léman" !

ESPACE EVASION Agence de voyage – IM.074.10.0036
50, rue de la Chapelle 74160 BEAUMONT - Tel : **00 33 (0)4 50 31 03 65**
Fax : 00 33 (0)4 50 31 03 67 - E.Mail : info@espace-evasion.com
www.espace-evasion.com

PROGRAMME

Jour 01 :
Accueil à la gare de Thonon-les-Bains à 13h30, transfert jusqu'à Bellevaux pour déposer les bagages, puis une première randonnée en raquettes en direction du lac de Petetoz, sauvage et silencieux ! Retour par les chalets de Petetoz.
Dénivelée : + 300 m / - 300 m Distance : 4 km

Jour 02 : Plateau de Tré le Saix
Au départ de l'Ermont nous remontons le ruisseau des Nants, puis obliquons vers le sud pour rejoindre les pâturages de Tré le Saix. A moins que les conditions ne nous permettent de partir depuis Malatraix, versant sud. Traversée du plateau pour atteindre la pointe de Tré le Saix (1657 m), pique-nique et ascension de la Pointe de la Gay (1801 m) et son joli parcours d'arretes.
Dénivelée : + 800 m ; - 800 m Distance : 7 km

Jour 03 : Col de Chavan
Nous partons de la Chévrerie et remontons le ruisseau de Bellecombe jusqu'aux chalets de Chavan (1614 m), ambiance sauvage au pîed de la face nord de la pointe de Chavasse (2012 m). Après la pause montée au col de Chavan 1757 m.
Dénivelée : + 700 m ; - 700 m Distance : 8 km
Menu gastronomique pour le Réveillon !

Jour 04 : Pointe de Miribel
Au départ de Megevette nous rejoignons le plateau de Plaine Joux. Moins austére et plus ouvert que le secteur du Roc d'Enfer, il offre une vue à 360° ainsi qu'un un relief original et très ludique. Ascension de la Pointe de Miribel (1581 m), le sommet panoramique par excellence !
Dénivelée : + 600 m ; - 600 m Distance : 6 km
Fin du séjour vers 17h.

- Ce programme est indicatif, il peut être modifié par votre accompagnateur pour s'adapter aux conditions météorologiques et nivologiques -

ENNEIGEMENT

Nous sommes avant tout des randonneurs et si la neige vient à manquer nous assurons tout de même le départ de nos séjours. L'ambiance et la luminosité hivernale seront au rendez-vous même si nous ne pouvons pas chausser les raquettes.
La montagne est très différente en hiver, les couleurs ne sont pas les mêmes que l'été, et le soleil est plus bas sur l'horizon offrant des lumières de coucher de soleil tout au long de la journée !

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le Jour 01 en gare de Thonon-les-Bains (devant la gare) à 13h30, en tenue de randonneur.
Rendez-vous à 14h00 à Bellevaux si vous venez en voiture.

Accès voiture à Bellevaux :
Vous arrivez de la moitié nord de la France, ou par Genève :
Prendre l'autoroute A40, poursuivre au delà de Annemasse en direction de Chamonix et sortir après le péage (sortie 15). Suivre la direction "Pont de Fillinges" puis "Vallée Verte", à Boëge continuer en direction de Habere-Poche. A l'entrée du village de Habere-Poche tourner à droite, direction Hirmentaz. Un peu plus loin tourner encore à droite, traverser la petite station de ski de Hirmentaz et poursuivre jusqu'à Bellevaux. Le centre de vacances est sur la droite.

Vous arrivez du Sud de la France, ou par Lyon :
Prendre l'autoroute A41, passer la Roche sur Foron puis prendre la direction de Geneve au niveau de l'echangeur de l'A40. Sortir de l'autoroute juste après cet échangeur (sortie 15). Suivre la direction "Pont de Filinges" puis "Vallée Verte", à Boëge continuer en direction de Habère-Poche. A l'entrée du village de Habère-Poche tourner à droite, direction Hirmentaz. Un peu plus loin tourner encore à droite, traverser la petite station de ski de Hirmentaz et poursuivre jusqu'à Bellevaux. Le centre de vacances est sur la gauche.

Accès train : Gare SNCF à Thonon-les-Bains. *Horaires à vérifier auprès de la SNCF*
Paris – Thonon-les-Bains : 07h11 – 11h20 (via Bellegarde)
Paris – Thonon-les-Bains : 08h11 – 13h17 (Via Bellegarde)
Lyon-Part-Dieu – Thonon-les-Bains : 08h38 – 11h20 (via Bellegarde)
Lyon-Part-Dieu – Thonon-les-Bains : 10h38 – 13h17 (via Bellegarde)

DISPERSION

Le Jour 04 en gare de Thonon-les-Bains vers 16h30.

Retour voiture : à Bellevaux vers 16h00

Retour train : *Horaires à vérifier auprès de la SNCF*
Thonon-les-Bains-Paris gare de Lyon : 16h46 – 21h49 (Via Bellegarde)
Thonon-les-Bains – Lyon-Part-Dieu : 16h46 – 19h22 (Via Bellegarde)

NIVEAU

Marcheurs sportifs.
Randonneurs niveau 3 sur une échelle de 5.
Randonnée itinérante, 5h00 à 6h00 de marche par jour avec 700 m de dénivelée moyenne..

HEBERGEMENT

3 nuits en centre de vacances en chambres doubles avec salle de bains et W-C privés. Les chambres sont équipées de lits superposés, mais nous serons les seuls occupants donc chacun pourra être installé dans un lit bas.
Chambre individuelle possible avec supplément de 15 €/nuit.
Il s'agit d'un hôtel familial qui dispose de plusieurs bâtiments. Le centre de vacances, l'hotel et le restaurant sont dans 3 chalet différents situés dans le même hameau. A cette période il accueille des individuels et des familles. Vous aurez juste une petite route (peu de passage) à traverser pour rejoindre le restaurant de l'hôtel.

Les repas
Les dîners sont constitués d'une cuisine familiale adaptée à la pratique de la randonnée.

Les petits déjeuners sont servis à volonté. Les pique-niques sont accompagnés d'une boisson chaude. Si la température est basse, votre accompagnateur fera le maximum pour trouver un abri (chalet ou cabane) de manière à profiter du repas et de la pause de midi.

MENU DE REVEILLON (exemple)

Etincelle de Minuit et Patience
Cuisses de Grenouilles Sautées, un Soupçon d'Ail et Escargot de notre Belle Vallée

Terrines de Foie Gras de Canard Sud-Ouest et de Cerf de nos montagnes, Poire Pochée au Vin de Coing
Choux Rouges aux Epices

Omble Chevalier Mariné, à la Crème d'Apremont et de Safran, Polenta au beaufort

La Pause du Colporteur : le Génépi Givré

Côte de Cochon Français à la Truffe de Savoie et du Bugey
Jeunes Légumes et Ecrasée de Topinambours

Du Dûché d'Aosta à la Principauté du Piémont
La Fontina et le Gorgonzola, Petites Pousses et Granola aux Fruits d'Hiver

Crème de Cogne et Tuile Valdôtaine

L'Amédée VI - Biscuit de Savoie aux Myrtilles et à la Crème
Gourmandises de l'Année Nouvelle
Petite Gnôle Alpine

TRANSFERTS INTERNES
Véhicules des participants

GROUPE
De 6 à 12 personnes seulement.

ENCADREMENT
Un Accompagnateur en Montagne du Pays, spécialistes de la randonnée hivernale.

MATERIEL FOURNI
Pour ces randonnées en raquettes il vous sera fourni une paire de raquettes "TSL" ou « INOOK » très performantes. Leur système de fixation s'adapte à tous les types de chaussures (si vous avez un doute appelez-nous). Pour compléter l'équipement nous vous proposons des bâtons de ski.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR
Vêtements :

Les principes :

Pour le haut du corps, le **principe des 3 couches** permet de gérer quasiment toutes les situations :
- un sous-pull à manches longues en matière respirante (fibre creuse).
- une veste en fourrure polaire chaude.
- une veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit de rajouter la veste imperméable. Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable.
Prévoir des vêtements qui sèchent rapidement et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.
Pensez à vous couvrir avant d'avoir froid, mais surtout à vous découvrir avant d'avoir trop chaud. La sueur est l'ennemi du randonneur à raquettes, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer une ascension vêtu d'une veste polaire.
Eviter les anoraks et proscrire les combinaisons de ski, trop chauds et encombrants.

La liste idéale : (à adapter suivant la randonnée et la saison)
- 1 chapeau de soleil ou casquette.
- 1 foulard.
- 1 bonnet.
- 1 paire de moufles avec éventuellement des gants en soie et une paire de gants supplémentaire.
- T-shirts manches courtes en matière respirante de préférence (1 pour 2 à 3 jours de marche).
- 1 sous-pull à manches longues en matière respirante ou une chemise.
- 1 veste en fourrure polaire.
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex avec capuche.
- 1 cape de pluie ou un sursac si vous possédez la veste ci-dessus.
- 1 pantalon de trekking ample.
- 1 surpantalon imperméable et respirant type gore-tex (si votre budget vous le permet)
- 1 caleçon (peut-être utilisé le soir à l'étape).
- Chaussettes de marche (1 paire pour 2 à 3 jours de marche) Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques randonnée. Attention au coton pour les ampoules.
- 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables à semelle type Vibram. Pensez à « tester » auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps. Proscrire absolument les bottes et après-skis.
- 1 paire de guètres.
- Des sous-vêtements.
- 1 maillot de bain (facultatif).
- 1 pantalon confortable pour le soir.
- 1 paire de chaussures de détente légères pour le soir.

Equipement

- 1 sac à dos de 35/40 litres à armature souple, muni d'une ceinture ventrale et permettant d'accrocher les raquettes.
- Un grand sac plastique permettant de protéger l'intérieur du sac à dos.
- 1 paire de lunettes de soleil d'excellente qualité avec protection latérale.
- 1 thermos ou une gourde de préférence isotherme (1,5 litre minimum).
- 1 couteau de poche type Opinel.
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre son argent, carte d'identité, carte vitale et contrat d'assistance.
- Nécessaire de toilette (privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyages).
- 1 serviette de toilette qui sèche rapidement.
- Boules Quiès ou tampon Ear (facultatif).
- Papier toilette + 1 briquet.
- Crème solaire + écran labial.
- Boite plastique hermétique (contenance 0,5 l minimum) + gobelet + couverts.
- 1 frontale ou lampe de poche.
- 1 couverture de survie.
- Un drap-sac. Les duvets sont inutiles.
- Appareil-photo, jumelles (facultatif).

Pharmacie personnelle

- Vos médicaments habituels.
- Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence.
- Pastilles contre le mal de gorge.
- Bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large.
- Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes.
- Double peau (type Compeed ou SOS ampoules).
- 1 pince à épiler.

DATES ET PRIX

Dates : du Vendredi au Lundi	Prix par personne
Du 29 décembre au 01 janvier 2024	595 €

Supplément chambre individuelle : 45 €/personne

LE PRIX COMPREND

- les frais d'organisation
- la nourriture et l'hébergement en pension complète
- le prêt du matériel, raquettes et bâtons
- l'encadrement par 1 accompagnateur en montagne

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les boissons et dépenses personnelles
- l'équipement individuel
- le moyen de transport
- les assurance annulation - assistance - rapatriement - interruption

POUR EN SAVOIR PLUS

INFORMATION SUR LA REGION

L'hôtel est situé dans la vallée d'Abondance, très ouverte et orientée sud, à 900m d'altitude. Pour la plupart des balades nous prendrons un minibus pour rejoindre le départ (10 mn environ). Chaque balade à pour objectif un col ou un sommet. Elles se déroulent d'abord dans une belle forêt d'épicéa, puis nous débouchons dans les alpages d'où la vue porte sur les massifs alentours, dont le Mont-Blanc. Le lac Léman est omniprésent, parfois juste sous nos pieds, ou bien plus au loin entre 2 montagnes.
Les sommets sont élancés et esthétiques, composés d'une falaise abrupte en versant nord, alors que l'accès se fait par le versant sud plus doux !

LES BALADES EN RAQUETTES

Chaque jour nous découvrons un secteur différent. Le programme est susceptible d'être modifié pour des raisons d'enneigement, de météo, ou pour s'adapter au niveau du groupe.
A midi nous mangeons un pique-nique agrémenté d'une boisson chaude. Le plus souvent votre accompagnateur choisit un endroit abrité s'il fait froid : chalet d'alpage, refuge, sous-bois ... ou dans la neige pour profiter du soleil quand le temps le permet.

CLIMAT – ENNEIGEMENT

Nous sommes avant tout des randonneurs et si la neige vient à manquer nous assurons tout de même le départ de nos séjours.
L'ambiance et la luminosité hivernale seront au rendez-vous même si il faut porter les raquettes sur le sac pour rejoindre la neige.

CARTOGRAPHIE

Les cartes IGN du secteur dans lequel nous allons nous balader est la série TOP 25 - 3428 ET et 3429 ET.

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.
Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier
Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)
Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :
En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le **cas général**.
- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un **billet d'avion non remboursable** ou **l'affrêtement d'un bateau**.
De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €
De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour
A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les **groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne**, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. **L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé**.

Tout participant abrégeant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :
- **Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 %** du montant du séjour).
- **Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 %** du montant du séjour).
- **Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 %** du montant du séjour).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les évènements garantis sont :
- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour **causes dénommées** :

* Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
* La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes **causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- **Assurance Bagages** : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :
- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation**.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger
Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :
- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :
Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)
Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
Frais médicaux sur place
Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)
Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend **les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement**, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.
La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.
Les évènements garantis sont :
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par évènement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.
Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures
Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assisteur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION
Agence de Voyages – IM.074.10.0036
Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex
Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex